
Normand Labrie et Marcel Grimard

Minorisés/marginalisés : éthique de la recherche sur les gais et lesbiennes francophones

Depuis 1996, une équipe internationale de sociolinguistes a entrepris d'étudier la construction identitaire des minorités francophones dans plusieurs régions du Canada (en Ontario et en Acadie)¹. Il s'agit essentiellement d'observer les processus de construction identitaire, c'est-à-dire d'étudier quels sont les discours dominants en circulation au sein des communautés francophones et de voir quels sont les discours marginalisés. Qui est-ce qui définit ce que cela veut dire être francophone aujourd'hui au Canada et dans quels termes ? Qui est-ce qui se trouve par le fait même marginalisé ?

Trois considérations nous ont amenés à nous intéresser à la participation des gais et lesbiennes dans la construction des discours identitaires francophones, et leur marginalisation, compte tenu notamment de notre constatation que ce sont chez les individus les plus marginalisés que les tensions identitaires sont le plus évidentes et que l'on peut ainsi mieux saisir les enjeux des discours identitaires.

Premièrement, en faisant de l'observation dans un centre pour jeunes dans une petite localité où les quelque 6 550 francophones représentent 13,5 % de la population locale, plusieurs participants nous ont parlé d'un étudiant de l'école secondaire de langue française qui venait de se suicider quelques jours auparavant, et tous expliquaient ainsi son suicide : « il s'est

1 Le projet « Prise de parole » est financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (Chercheurs principaux : Normand Labrie, Monica Heller, Université de Toronto, et Jürgen Erfurt, Johann-Wolfgang-Goethe Universität, Frankfurt am Main ; Collaboratrices : Annette Boudreau et Lise Dubois, Université de Moncton). Il est également financé par le programme Transcoop de la German-American Academic Council Foundation (Chercheurs principaux : Jürgen Erfurt, Monica Heller et Normand Labrie) et l'AUPELF-UREF (Chercheurs principaux : Patrice Brasseur et Claudine Moïse, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, et Rada Tirvassen, Mauritius Institute of Education). Nous remercions Brigitte Roberge pour sa contribution à la réalisation de ce projet de recherche et pour ses commentaires au sujet d'une version antérieure de cet article.

suicidé parce qu'il était gai ». Le suicide d'un adolescent est toujours chose triste ; l'explication donnée par les jeunes était, elle, troublante : « parce qu'il était gai ». Est-ce qu'on se suicide parce qu'on est gai, ou n'est-ce pas plutôt parce qu'on est malheureux, parce qu'on est victime de marginalisation, de stigmatisation, d'ostracisme ?

Deuxièmement, notre « gaydar » nous disait que certains participants à notre étude pouvaient être gais ou lesbiennes et que leur orientation ou leur identité sexuelle pouvait être significative dans leur engagement pour la (re)production linguistique et culturelle de leur communauté francophone, bien qu'aucun participant gai ou lesbienne n'ait abordé de lui-même les détails de sa vie conjugale ou de son identité sexuelle. Le silence entourant leur orientation ou leur identité sexuelle était intrigant. Il faudrait donc de nous-mêmes briser la glace.

Troisièmement, pendant que nous consacrons beaucoup de temps à enquêter auprès de clubs sociaux nés dans les années soixante, de clubs de personnes âgées créés dans les années soixante-dix, de centres culturels apparus dans les années quatre-vingts, prenaient naissance une organisation lesbienne provinciale en Ontario et un club social pour gais et lesbiennes à Toronto. Puisque nous étudions les transformations du discours identitaire des francophones minoritaires, il s'agissait là sans doute d'un changement à scruter de plus près.

Ces trois raisons nous incitèrent à nous concentrer sur les discours identitaires des gais et lesbiennes francophones. Quel est le sort des gais et lesbiennes au sein des minorités linguistiques ? Quel est l'impact des processus de marginalisation au sein des minorités linguistiques ? Le fait d'être marginalisé nous rapproche-t-il de la majorité linguistique ? Le fait de provenir d'une minorité linguistique nous stigmatise-t-il davantage au sein des communautés gaies et lesbiennes ? Ou nous confère-t-il au contraire un certain exotisme ? Voilà des questions qui méritaient un examen approfondi².

Mais dans quelle mesure peut-on aborder des questions d'orientation, d'identité et de pratiques sexuelles lorsque l'on fait de la recherche dans le

2 M. Grimard/N. Labrie, « French-speaking Gays and Lesbians in Toronto: Much more than silence », *Communication : American Association of Anthropology*, 18-21 novembre, Chicago 1999; M. Grimard/N. Labrie, « Silence, mots-tabous et hégémonie, ou comment les gais et lesbiennes francophones produisent un discours identitaire », *Communication : 28ième Colloque annuel sur l'Analyse de la variation linguistique N.W.A.V.E.*, 14-17 octobre 1999, Toronto; M. Grimard/N. Labrie, « Silence, Taboos and Hegemony, or How French-Speaking Gays and Lesbians Produce Discourse on Identity », *Communication : Lavender Languages VII*, 24-26 septembre 1999, Washington; M. Grimard/N. Labrie, « Men are like dogs: Metaphors in Lesbian and Gay French-Canadian Discourse », *Communication : First International Gender and Language Association Conference*, Stanford University, 5-7 mai 2000, Palo Alto; M. Grimard/N. Labrie/S. Roy, « Gais et lesbiennes en Ontario français : duel identitaire ». *Communication : Colloque international interdisciplinaire « Francophonies d'Amérique. Inter(actions) culturelles en milieu minoritaire »*, Université de Regina, 16-19 septembre 1999.

domaine des minorités linguistiques ? Cette question en soulève d'autres de nature éthique, déontologique et méthodologique. Nous entendons par les questions éthiques, les raisons morales qui justifient que l'on aborde l'orientation sexuelle dans une étude sur les minorités linguistiques et les limites que les chercheurs doivent s'imposer dans le traitement du sujet et dans leurs rapports avec les participants potentiels. Les questions déontologiques concernent plus directement les mesures contractuelles prises par les chercheurs afin de protéger les participants à l'étude. Enfin, les questions méthodologiques concernent les limites et les avantages pratiques que représente l'étude sur les minorités linguistiques menées auprès des gais et lesbiennes. De telles questions ont été soulevées pour la première fois en 1990 lors d'un symposium dans le cadre du congrès annuel de l'American Anthropological Association intitulé « Lesbian/Gay Identity and Field-work »³, avant de faire l'objet d'un ouvrage collectif dirigé par⁴, intitulé « Out in the Field. Reflections of Lesbian and Gay Anthropologists » à partir duquel nous puisons abondamment pour cet article. Ces questions demeurent délicates, car elles sous-tendent la question de la sexualité dans le processus de recherche, en particulier lors du travail de terrain⁵.

Sur le plan éthique, nous étions convaincus qu'une étude des communautés francophones devait non pas se limiter aux discours dominants (voire hégémoniques), mais bien comprendre les tensions qui existent entre discours dominants et discours marginalisés⁶. Il s'agissait en quelque sorte de remettre en question l'idée de l'homogénéité de la communauté linguistique. Le fameux rapport Kinsey sur l'orientation sexuelle a démontré au cours des années soixante, alors que dans plusieurs pays occidentaux l'homosexualité était encore criminalisée, que 37 % de la population masculine a déjà eu des expériences sexuelles avec des partenaires du même sexe au cours de sa vie, tandis que 8 % ont vécu une relation exclusivement homosexuelle pendant au moins trois ans⁷. Il nous semblait donc équitable de chercher à inclure un sous-groupe de participants gais et lesbiennes correspondant à environ 10 % de notre échantillon complet. Nous avons donc entrepris de contacter des participants potentiels en leur disant que nous faisons une étude sur les transformations des communautés francophones et que nous tenions à y inclure une proportion représentative de gais et de lesbiennes. La règle que nous nous sommes imposée à cet égard, que nous pourrions appeler la règle

3 Voir E. Lewin/W. L. Leap, « Preface », dans : E. Lewin/W. L. Leap, in : *Out in the Field. Reflections of Lesbian and Gay Anthropologists*, Urbana/Chicago, University of Illinois Press 1996, vii-xi.

4 E. Lewin, « Confessions of a reformed grant hustler », dans : *ibid.*, pp. 111-127.

5 E. Lewin/W. L. Leap, « Introduction », dans : *ibid.*, pp. 1-28.

6 Très peu d'études ont été menées en milieu minoritaire francophone au Canada sur la jonction entre minorité linguistique et orientation, identité ou pratiques sexuelles alternatives, à l'exception de Courte (1988) et Dalley et Campbell (1997).

7 D. Fernandez, *Le rapt de Ganymède*, Paris 1989, S. 132.

de « non-outing », consistait à nous limiter à approcher des gens qui participent à des espaces fréquentés par des gais et lesbiennes ou qui s'affichent publiquement comme gais ou lesbiennes. Il s'agit ici essentiellement de ne pas provoquer chez les gens une remise en question de leur propre orientation sexuelle. Nous avons utilisé la technique « boule de neige » pour recruter des participants, en débutant par notre propre réseau d'amis, puis en évoluant vers les réseaux des participants, une technique qui conduit à une saturation rapide de participants partageant les mêmes caractéristiques en termes de classe sociale, de groupe d'âge, etc.⁸ Cette technique offre néanmoins l'avantage d'obtenir un consentement informel de la part des participants potentiels en évitant de provoquer inopportunément leur sortie du placard.

La seconde limite consistait à éviter d'utiliser les étiquettes gais et lesbiennes comme étant des catégories normatives, qui risqueraient de marginaliser davantage des participants aux orientations, identités ou pratiques sexuelles alternatives, les étiquettes à utiliser étant celles que l'on recueillerait de la part des participants, que ces derniers choisissent de se décrire comme gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels, fétichistes, sado-masochistes, prostitués, ou autrement. On sait par ailleurs que les étiquettes gais et lesbiennes peuvent être considérées comme moins importantes que d'autres marqueurs sociaux, tels que l'appartenance raciale)⁹.

Sur le plan déontologique, il n'est possible de recueillir des données qu'une fois un consentement formel, écrit, nous est donné par les participants, dans lequel nous nous engageons entre autres choses à préserver leur anonymat. Il aurait été intéressant de mener des observations systématiques des activités du club social pour gais et lesbiennes de Toronto, mais le caractère informel de ce regroupement faisait que les fondateurs du club ne considéraient pas détenir la légitimité nécessaire pour autoriser des observations. Ils craignaient en outre que si l'on demandait l'autorisation aux membres de faire l'objet d'observations, cet organisme naissant risquait d'en souffrir, certaines personnes soucieuses de préserver l'anonymat préférant peut-être s'abstenir de fréquenter le club. Nous avons tout de même reçu l'autorisation de faire savoir aux membres du club que nous effectuions une étude, et d'y recruter des volontaires pour des entrevues. La question de l'anonymat demeure très sensible, voire paradoxale, chez les gais et lesbiennes. Lapovsky Kennedy et Davis¹⁰ ont soulevé d'ailleurs le caractère équivoque de l'anonymat dans les études sur les gais et lesbiennes en soulignant

8 E. Lapovsky Kennedy/M. Davis, « Constructing an ethnography of the Buffalo Lesbian Community: Reflexivity, Dialogue, and Politics », dans : E. Lewin/W. L. Leap, *Out in the Field. Reflections of Lesbian and Gay Anthropologists*, Urbana/Chicago, University of Illinois Press 1996, pp. 171-199.

9 S. Lang, « Travelling woman: conducting a fieldwork project on gender variance and homosexuality among North American Indians », dans : *ibid.*, pp. 86-107.

10 *Ibid.*, p.181.

sa portée politique, compte tenu du fait que les pressions visant à dissimuler son orientation sexuelle et à mener une double vie ont été au cœur de l'oppression des gais et lesbiennes.

Une autre limite que nous nous sommes imposée sur le plan déontologique consiste à être ouverts à discuter lors des entretiens d'orientation et d'identité sexuelles, sans toutefois forcer les participants à parler de leurs pratiques sexuelles, bien que leurs pratiques sexuelles soient liées aux modes de socialisation et par le fait même aux appartenances communautaires. Lapovsky Kennedy et Davis¹¹, par exemple, ont d'abord évité par pudeur la question des pratiques sexuelles avant de changer d'approche constatant que cette question soulevait beaucoup d'intérêt chez leurs participantes lesbiennes.

La protection des participants suppose aussi l'établissement d'un auto-contrôle de la part des chercheurs vis-à-vis leurs rapports avec les participants. La règle que nous nous imposons ici est celle du « non-dating ». Le recrutement se faisant souvent dans des environnements propices à la drague, des environnements évités par certains chercheurs, recherchés par d'autres. Si Lang¹² refuse de recruter des participantes à son étude dans les bars, considérant que ce serait faire preuve d'un manque d'éthique que de se faire passer pour un partenaire sexuel potentiel dans le seul but d'obtenir des données, plusieurs anthropologues n'hésitent pas à s'en servir dans le processus de recherche. Newton¹³ établit très consciemment un rapport affectif avec une participante ; Williams¹⁴ voit la sexualité comme partie intégrante de la recherche ; et Bolton¹⁵ adopte une approche plus radicale en voyant même un avantage à établir des rapports amoureux entre chercheurs et participants¹⁶. Pour ces derniers, l'univers masculin gai est défini par la sexualité et il ne peut être compris qu'au moyen d'une observation participante¹⁷. Une fois le processus de recherche entamé, les chercheurs peuvent développer de l'empathie envers les participants, ce qui les amène à entrer dans leur intimité, c'est-à-dire dans leur univers biographique, émotif et affectif. Cette empathie et cette intimité créent des liens, un certain attachement, entre chercheurs et participants. Après s'être ouvert aux chercheurs, le participant voit en eux des personnes qui le connaissent relativement bien, et il est suscepti-

11 *Ibid.*

12 *Ibid.* p. 94.

13 E. Newton, « My best informant's dress: the erotic equation in fieldwork », dans : *ibid.*, pp. 212-235.

14 W. L. Williams, « Being gay and doing fieldwork », dans : *ibid.*, pp. 70-85.

15 R. Bolton, « Coming home: the journey of a gay ethnographer in the years of the plague », dans : *ibid.*, pp. 47-168.

16 « My 'informants' were lovers, friends, tricks, fuckbuddies, and people I met in bars, baths, social gatherings, and other venues where gay men meet each other and socialize » (Williams [note 14], p. 153).

17 S. E. Jacobs, « Afterword », dans : *ibid.*, pp. 287-308.

ble de développer des attentes envers eux¹⁸. L'un et l'autre pourraient souhaiter développer une plus grande intimité. Ultérieurement, l'intimité représente un défi au moment de transposer le travail de terrain dans un texte ethnographique¹⁹.

Sur le plan méthodologique, le fait que chercheurs et participants partagent une même orientation, une même identité ou les mêmes pratiques sexuelles facilite l'accès aux participants gais et lesbiennes²⁰. Williams²¹ indique que le fait d'être ouvert au sujet de son orientation sexuelle ne constitue pas une garantie pour le chercheur que toutes les portes vont s'ouvrir d'elles mêmes, mais que cela peut offrir des avantages notables. Lapovsky Kennedy et Davis²² mentionnent par contre que cet avantage vaut tant et aussi longtemps que l'on se situe dans un même cercle social, et que le recrutement devient plus difficile pour les autres participants, notamment ceux des classes sociales moins favorisées. Lang²³ en a fait l'expérience d'ailleurs en cherchant à mener une étude auprès de lesbiennes autochtones aux États-Unis qui voyaient la chercheuse allemande d'abord et avant tout comme une femme blanche.

La connivence qui s'établit en raison du partage d'une même orientation sexuelle permet aux chercheurs gais de pénétrer plus facilement dans l'intimité des participants, bien que des limites soient tout de même établies en fonction du sexe, les rapports de connivence que deux chercheurs gais peuvent établir avec des participantes lesbiennes demeurant moins intenses qu'avec d'autres gais²⁴. Notre légitimité en tant que gais demeure moindre vis-à-vis des lesbiennes, ce qui se reflète notamment dans la réserve des femmes lorsqu'il serait temps de parler spontanément de leurs pratiques sexuelles.

Si le projet « Prise de parole » a rejoint principalement des membres de la classe moyenne et des gens qui se définissaient comme « francophones », il nous semble plus facile à travers les gais et lesbiennes de rencontrer des gens d'autres classes sociales²⁵ ou ne se reconnaissant pas comme « francophones ». Par exemple, certains participants bilingues qui ne se sentiraient pas légitimés de participer à l'étude à titre de francophones, consentent à nous rencontrer, compte tenu de notre intérêt pour leur orientation sexuelle.

De plus, tandis que la plupart des entrevues menées à Toronto sont réalisées, à la demande des participants, dans des environnements relativement anonymes, soit à nos bureaux de l'université, soit à leur propre bureau, les

18 Voir Williams (note 14).

19 Voir Jacobs (note 17), p. 296.

20 Voir Lewin (note 4).

21 Voir Williams (note 14).

22 Voir Lapovsky, Kennedy et Davis (note 8).

23 Voir S. Lang (note 9), pp. 93-103.

24 Voir Williams (note 14), p. 79.

25 Voir Lapovsky Kennedy et Davis (note 8).

participants gais et lesbiennes nous offrent souvent de mener les entrevues à leur domicile, ce qui nous permet de mieux comprendre leur environnement. Également, dans leur discours, les participants semblent s'ouvrir plus facilement au sujet de leur vie intime, incluant leurs relations affectives, leur sexualité ou de drames personnels qu'ils ont vécus.

L'ensemble de ces considérations éthiques, déontologiques et méthodologiques propres à la recherche menée auprès des gais et lesbiennes francophones, montre qu'il existe un équilibre fragile entre légitimité et autorité dans le processus de recherche, ce qui vaut autant pour la recherche en général, que pour les rapports entre les chercheurs et les participants. Lapovsky Kennedy et Davis²⁶ soulignent notamment que les rapports de pouvoir entre chercheurs et participants font partie intégrante de l'éthique de la recherche, tout en influençant la nature même des données recueillies auprès des participants. Les rapports établis entre chercheurs et participants conditionnent le type de discours produit par les participants. Les données les plus intéressantes, les plus authentiques, sont généralement celles où un niveau élevé de connivence est établi entre eux, ce qui suppose une légitimité élevée tant chez les chercheurs que chez les participants, parallèlement à l'absence de rapports d'autorité. La recherche menée auprès des gais et lesbiennes francophones permet parfois d'atteindre une telle connivence, car le degré de légitimité tant des chercheurs que des participants pour parler d'identité en tant que gai ou lesbienne est élevé, même dans le cas où le participant ne se sentirait pas vraiment légitimé de parler en tant que francophone, tandis que le degré d'autorité est minimal, car même si les chercheurs sont des universitaires, ils partagent la sous-culture gaie et lesbienne.

La plupart des études sur les minorités linguistiques évacuent aussi bien la question de la sexualité que celle des orientations ou identités sexuelles alternatives. Il s'agit donc pour nous d'une nécessité éthique que d'inclure ces composantes dans la recherche afin de contribuer à la construction d'un discours scientifique à caractère pluraliste et inclusif²⁷. De la même façon, les études dans le domaine des études gaies et lesbiennes tendent à ignorer le pluralisme linguistique et les processus de minorisation qui s'y rattachent. En incluant un volet gai et lesbien dans le projet « Prise de parole », nous espérons donner la parole à un groupe de francophones marginalisés de par leur orientation ou leur identité sexuelle, tout comme nous espérons donner la parole à des groupes de gais et lesbiennes minorisés en raison de leur appartenance linguistique. Il s'agit d'inscrire cette problématique au cœur même d'un projet qui cherche à comprendre les dynamiques actuelles de la

²⁶ *Ibid.*

²⁷ W. Roscoe, « Writing queer cultures: an impossible possibility? », dans : E. Lewin/W. L. Leap, *Out in the Field. Reflections of Lesbian and Gay Anthropologists*, Urbana/Chicago, University of Illinois Press 1996, pp. 200-211.

construction des minorités linguistiques, et de donner à l'ensemble de ce projet une dimension gaie et lesbienne, qui soit non seulement réservée à des sous-études spécialisées, mais qui soit omniprésente de façon à mieux concevoir, mieux analyser et mieux interpréter l'importance de l'hétérogénéité dans la négociation des identités multiples, dans les processus de minorisation et de marginalisation et dans la création de sentiments d'appartenance aux communautés.